

L'évaluation de départ pour la moto

ENPC décline son outil d'évaluation de départ Eval+ en version moto. À cet effet, toutes les situations ont été enregistrées au guidon d'une moto de façon à ce que l'élève soit placé en situations réelles de conduite d'une moto. Dans un premier



temps, l'évaluation porte sur les capacités et aptitudes en matière de manipulation d'un deux-roues motorisé, des capacités senso-motrices, d'équilibre et de transfert de connaissances techniques et de sécurité. Ces capacités sont évaluées par questionnaire, analyse d'exercices sur plateau présentés en vidéos et par questionnement technique. Dans un second temps, Eval+ analyse les capacités cognitives de l'élève correspondant à la circulation en deux-roues. Il s'agit cette fois d'évaluer les capacités d'attention, de compréhension, de mémorisation et de traitement des informations en situation de circulation. Ceci s'effectue au moyen d'exercices et de questions sur vue fixe et en situations filmées. À la fin du test, Eval+ moto dresse un bilan différent selon le permis moto A2 ou A1. Le total des points est attribué selon les apprentissages, hors et en circulation. Ainsi, le volume des heures d'apprentissage hors circulation (exercices de plateau) est de minimum 8 heures pour le permis A2 et 5 heures pour le permis A1 tandis que le volume des heures d'apprentissage en circulation est de minimum 12 heures pour le permis A2 et 10 heures pour le permis A1. Précisons que le bilan s'effectue avec un enseignant moto, habilité à présenter et à expliquer les volumes de points attribués et leur signification. ■